

COMPTE ADMINISTRATIF 2002

NOTE DE SYNTHÈSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

? Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

Charges à caractère général	705.191,63 €
Charges de personnel	1.255.250,18 €
Autres charges de gestion courante	347.575,75 €
Atténuation de produits	328.984,98 €
Charges financières	136.650,73 €
ICNE de l'exercice	50.343,66 €
Dotations aux amortissements	40.427,81 €
TOTAL	2.864.424,74 €

? Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

Produits des services	188.091,18 €
Impôts et taxes	1.867.171,66 €
Dotations et participations	793.390,01 €
Autres produits de gestion courante	259.707,05 €
Autres produits divers	46.041,99 €
-Atténuation de charges :	12.454,28 €
-Produits financiers :	54,92 €
-Produits exceptionnels :	11.111,02 €
-ICNE - contre passation :	22.421,77 €
TOTAL	3.154.401,89 €

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2002 s'élève donc à 289.977,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

? Les dépenses d'investissement se décomposent de la façon suivante :

Dépenses d'équipement	
Opérations individualisées	745.068,67 €
Opérations non individualisées	25.843,43 €
Dépenses financières	
Opérations réelles	288.726,69 €
Opérations d'ordre	22.421,77 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1.082.060,56 €
Solde d'exécution reporté	293.866,20 €
TOTAL	1.375.926,76 €

? Les recettes d'investissement se décomposent de la façon suivante :

Recettes d'équipement	
Subventions	232.535,85 €
Emprunts	285.000,00 €
Recettes financières	
Opérations réelles	103.898,13 €
Affectation du résultat	293.866,18 €
Opérations d'ordre	90.771,47 €
TOTAL	1.006.071,63 €

Le déficit de la section d'investissement s'élève donc à 369.855,13 €

SITUATION FINALE

Excédent de fonctionnement de l'exercice	289.977,15 €
Déficit d'investissement de l'exercice	369.855,13 €
Déficit global de clôture de l'exercice 2002	79.877,98 €

Compte tenu du déficit d'investissement constaté, il conviendra, au Budget Supplémentaire 2003, d'affecter la somme de **369.855,13 €** afin d'équilibrer la section d'investissement.

En tenant compte de l'excédent de fonctionnement reporté au titre de l'année 2001 (335.736,37 €) et du déficit global de clôture de l'exercice 2002 (79.877,98 €),

l'excédent de fonctionnement à reporter au Budget Supplémentaire 2003 sera donc de **255.858,39 €**